

Going Home



La newsletter aide au retour de l'ODM et de l'OIM Berne

N° 1/09

Editorial de février 2009

Chères lectrices, chers lecteurs,

Le groupe de travail « Communication Aide au retour » (RüKo) met en œuvre, depuis 1998, des mesures ciblées en vue d'améliorer le flux d'informations concernant les projets d'aide au retour et d'aide structurelle. Le groupe RüKo se compose de représentants de la Section Aide au retour de l'ODM et du Bureau de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Berne.

Le slogan « Asile: si c'est non, que faire? – Aide au retour », qui figurait en 1999 sur les premières affiches et dans les premières brochures, est utilisé aujourd'hui encore. Créé à la même époque, le logo de l'aide au retour a accompagné des dizaines de milliers de candidats au retour volontaire lors du voyage de retour et de la réintégration dans leur pays d'origine. Entre-temps, trois films ont été produits et des dizaines de parcours individuels ont été retracés à l'enseigne de l'« Aide au retour concrète ». Publiée pour la première fois en mai 2002, la newsletter « Going Home » a été mise au goût du jour par le Rüko en 2008, année au cours de laquelle quatre numéros ont été consacrés aux thèmes suivants :

- février 2008 : Nouveautés en matière d'aide au retour
- mai 2008 : Lutte contre la traite des êtres humains et aide au retour dans la loi sur les étrangers
- août 2008 : Prévention de la migration irrégulière (PIM)
- novembre 2008 : Changements structurels

Dans la présente édition, nous faisons un survol de 2008, en présentant quelques-uns des projets menés au cours de l'année. Comme à l'accoutumée, des représentants des autorités cantonales et fédérales, de l'OIM et d'autres partenaires de l'aide au retour donnent un aperçu de leurs activités en Suisse et à l'étranger.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Eric Kaser, Chef de la Section Aide au retour, ODM

Contenu

1. En titre:

L'année 2008 en bref

- Les instruments de l'aide au retour
- Les données de l'aide au retour en 2008 et l'évolution enregistrée depuis 2004
- Rétrospective du programme d'aide au retour en Ethiopie
- Modification des programmes d'aide au retour Caucase du Sud
- Le programme d'aide au retour pour la région du Maghreb en 2008
- Rétrospective du programme d'aide au retour Afrique occidentale
- Documentation actuelle du Rüko ou remarques sur le jaune de l'aide au retour

2. Echos des CVR et des CEP

- Moments forts de l'année 2008

3. Echos des bureaux de l'OIM

- Moments forts 2008, OIM Pretoria

4. Aide structurelle et prévention de la migration irrégulière (PIM)

- Festival de théâtre au Mali consacré au thème de la migration. Une pièce confronte le mythe de la Suisse à la réalité
- Projet de l'aide structurelle en Afghanistan, régions centrales et du Nord

5. Aide au retour concrète

- Kosovo, Silovo-Ponesh

6. Divers

- Quoi de neuf ?
- Manifestations

1. Dossier : l'année 2008 en bref

Les instruments de l'aide au retour

Eric Kaser, chef de la Section Aide au retour, Division Retour, ODM

La révision partielle de la loi sur l'asile (LAsi), qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2008, a permis d'adapter les bases juridiques de l'aide au retour en tenant compte des enseignements tirés de la pratique. L'aide au retour est régie par l'art. 93 LAsi. Par ailleurs, le Groupe directeur interdépartemental d'aide au retour (ci-après Groupe ILR) s'était donné entre autres objectifs pour 2007 celui d'élaborer, dans le cadre de la planification des programmes d'aide au retour à l'étranger (PiA), un concept portant sur des programmes « light ». Le document de base qui en est résulté a été approuvé par le Groupe ILR au début de l'année 2008. Il précise notamment de quelle manière le thème « Prévention de la migration irrégulière » (PiM) est traité au sein de la Section Aide au retour. Le nouveau concept offre davantage de souplesse lors de la réalisation des programmes à l'étranger et des projets d'aide structurelle. Il permet également d'adapter plus rapidement les PiA aux développements récents.

On distingue actuellement deux offres d'aide au retour :

- L'aide au retour générale qui repose sur trois instruments, à savoir les conseils en vue du retour dispensés dans les cantons par les services-conseils en vue du retour (CVR) et dans les centres d'enregistrement et de procédure (CEP), la Communication Aide au retour (RüKo) et l'aide au retour individuelle.

Ces aides sont régies par la directive 4 et sont en principe offertes indépendamment du pays d'origine. Ces instruments constituent l'offre standard de l'aide au retour. Il appartient à l'ODM de décider quand ils sont utilisés.

- S'agissant des programmes à l'étranger (PiA), on distingue désormais trois modules:
 1. Structures d'aides au retour renforcées sur place (par ex. financement de base d'un partenaire local) ;
 2. Projets d'aide structurelle ;
 3. Projets de prévention de la migration irrégulière (PiM).

Ces trois modules peuvent être proposés dans les pays définis comme prioritaires par le Groupe ILR. Celui-ci décide de la mise en œuvre des modules et de la réalisation des PiA.

Jusqu'à présent, différentes prestations individuelles étaient accordées dans le cadre de l'aide au retour individuelle et des PiA. Les prestations accordées au titre de l'aide au retour individuelle ayant été étoffées au cours des dernières années, cet instrument permet d'octroyer de substantielles aides au retour et à la réintégration. Pour cette raison, il n'est en règle générale plus nécessaire de fixer les prestations dans le cadre de chaque PiA. Ainsi, les prestations d'aide au retour accordées dans le cadre des PiA tendent à se rapprocher des prestations accordées au titre de l'aide au retour individuelle.

Quels sont les avantages de la nouvelle formule par rapport à l'ancienne stratégie de l'aide au retour ?

- Les prestations accordées aux personnes qui quittent la Suisse à destination de pays associés à un programme d'aide au retour sont adaptées en se fondant sur l'aide au retour individuelle et, en principe, uniformisées. S'agissant des pays prioritaires du Groupe ILR, il est possible de réaliser, si nécessaire, des PiA spécifiques dotés de prestations plus élevées.
- Grâce à l'organisation modulaire des PiA, la planification et les processus décisionnels sont simplifiés et améliorés. Il ne faut pas « réinventer » un programme pour chaque pays.
- La communication est cohérente et claire.
- Lors de contacts avec des représentants des pays d'origine, l'aide au retour individuelle peut être présentée comme programme à part entière étant donné qu'elle offre les principales prestations d'aide au retour. Ainsi, l'aide au retour individuelle se trouve revalorisée.
- Les « projets d'aide structurelle » et les « projets de prévention de la migration irrégulière » peuvent désormais être réalisés indépendamment de l'existence d'un programme spécifique au pays, au sens ancien, et indépendamment du financement de base d'un partenaire sur place.

Les programmes en cours dans les pays ne sont pas directement touchés par le présent concept. Ils se déroulent comme initialement prévu, conformément au plan approuvé par le Groupe ILR.

Suite à l'évaluation des programmes en 2008, ceux destinés à l'Afghanistan, à l'Arménie, à l'Éthiopie, aux pays du Maghreb ainsi qu'au Mali, au Burkina Faso et à la Sierra Leone ont été reconsidérés et s'inscrivent maintenant dans l'aide au retour individuelle normale (voir à ce sujet les articles du présent numéro).

Les programmes spécifiques accordant des prestations individuelles plus élevées, comme par ex. le programme des Balkans destiné aux personnes vulnérables et aux minorités du Kosovo (2007-2009) et les programmes menés en Irak, en Géorgie, en Guinée et au Nigeria, se poursuivent selon les mêmes modalités que jusqu'à présent.

Les données de l'aide au retour en 2008 et l'évolution enregistrée depuis 2004

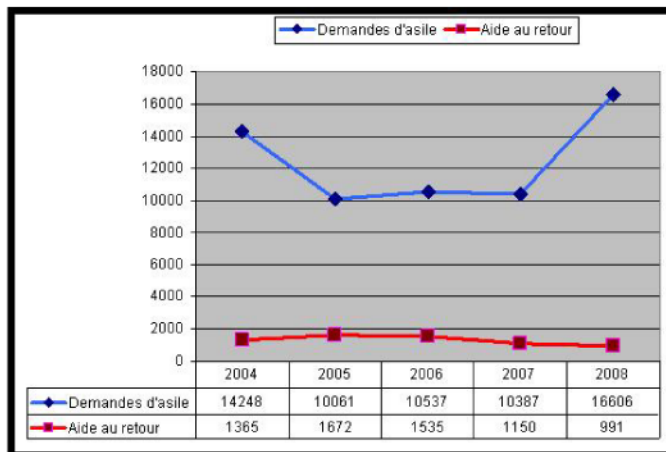
Thomas Lory, Section Aide au retour, ODM

Les chiffres définitifs concernant l'année 2008, qui prendront également en compte l'effectif des personnes qui n'ont pas obtenu des prestations financières mais ont eu recours aux conseils en vue du retour et dont le départ a été organisé et financé, seront connus lorsque les rapports d'activités cantonaux seront disponibles, soit en mars 2009.

Sur la base des données actuellement disponibles, on estime que 991 personnes ont quitté la Suisse en 2008 dans le cadre de l'aide au retour, ce qui est nettement inférieur aux 1548 personnes dénombrées l'année précédente. L'effectif de 2008 se répartit comme suit :

- 249 personnes ayant obtenu une aide au retour dans les centres d'enregistrement (25%)
- 264 personnes ayant obtenu une aide au retour dans le cadre d'un programme destiné au pays de provenance (27%)
- 478 personnes ayant obtenu une aide au retour individuelle (48%)

Vu la hausse des demandes d'asile en 2008, la baisse massive, de l'ordre de 36%, du nombre des personnes ayant fait appel à l'aide au retour interpelle. La principale explication réside dans l'effectif des bénéficiaires de l'année précédente, qui était aussi important en raison du retour volontaire de nombreux ressortissants roumains. Sans cette opération de rapatriement spéciale, la diminution enregistrée en 2008 par rapport à 2007 serait de 14% et non plus de 36% (1150 départs au lieu des 1548 enregistrés effectivement). D'autre part, 46% des demandes déposées en 2007 émanaient de requérants provenant d'Erythrée, de Somalie, d'Irak et du Sri Lanka, soit des pays marqués par des conflits armés. Pour cette raison, une proportion importante des nouveaux arrivants demeureront probablement longtemps en Suisse, soit en qualité de réfugiés, soit à titre provisoire. Vu le contexte, ces personnes n'envisagent pas de retourner volontairement dans leur pays. Enfin, la hausse vertigineuse des demandes d'asile, au cours du second semestre 2008 surtout, ne devrait se répercuter, selon nos expériences, que de manière différée sur le nombre de candidats à l'aide au retour. C'est ce qui ressort du survol des cinq dernières années (opération spéciale de 2007 non comprise) :



Si l'évolution devait être analogue à celle enregistrée au cours des années précédentes, il faut s'attendre à une augmentation du nombre de départs en 2009. Toutefois, on ignore encore quel impact la procédure Dublin, qui a démarré en décembre 2008, aura sur ces chiffres. L'ODM a décidé d'accorder la priorité aux départs vers les Etats Dublin par rapport aux départs avec aide au retour. Cette décision de principe aura inévitablement des incidences sur l'aide au retour dispensée dans les CEP, mais il n'est pas encore possible d'en évaluer la portée.

Rétrospective du programme d'aide au retour en Ethiopie

Fabio Pisanello, Section Aide au retour, ODM



Le programme d'aide au retour en Ethiopie a débuté en juin 2006. Son lancement fait suite au mandat de l'ILR portant sur la réalisation d'une étude de faisabilité et résulte du fait que les autorités éthiopiennes établissent des documents de voyage en Suisse pour les ressortissants éthiopiens.

Le groupe-cible comprenait au départ 1555 personnes relevant du domaine de l'asile (242 personnes dont la procédure d'asile était en cours, 207 personnes admises à titre provisoire et 1106 personnes pour lesquelles une procédure d'obtention de documents était en cours). Le programme s'adressait avant tout aux quelque 1100 personnes tenues de quitter la Suisse mais ne s'étant pas jusque-là acquittées de leur obligation. Au cours des six premiers mois (juin à



Cybercafé, Addis Abeba, Ethiopie

décembre 2006), 7 personnes ont fait appel au programme pour retourner en Ethiopie. Sur l'ensemble de l'année 2007, elles étaient également 7. En 2008 (janvier à octobre), 6 per-



Taxi, Addis Abeba, Ethiopie

sonnes sont retournées en Ethiopie dans le cadre du programme. 20 personnes ont donc bénéficié du programme d'aide au retour en Ethiopie depuis son lancement. Le programme a permis aux projets de réinsertion les plus divers de voir le jour. Quelques exemples de réalisations : une cafétéria, une entreprise de transport, une entreprise de taxi, un cybercafé, une épicerie, des cours de perfectionnement (en anglais) ou encore un appareil médical pour un médecin éthiopien rentré en Ethiopie dans le cadre du programme d'aide au retour. L'OIM a encadré et soutenu toutes les personnes au cours de leur réinsertion et de la réalisation des projets.



Magasin de produits cosmétiques, Addis Abeba, Ethiopie

Le 31.12.2008, le programme d'aide au retour en Ethiopie a été clos et remplacé par l'aide au retour individuelle.



Modifications des programmes d'aide au retour Caucase du Sud

Sandra Illi, Section Aide au retour, ODM

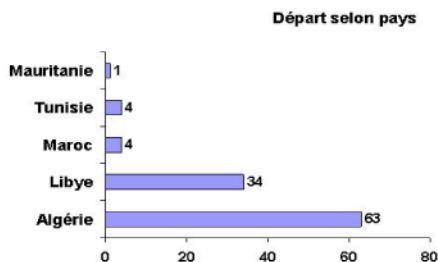
ARMENIE : le programme d'aide au retour en Arménie a été clos le 31 décembre 2008 après 4 ans d'activité. Toutes les personnes qui quitteront la Suisse après cette date le feront dans le cadre de l'aide au retour individuelle. C'est pourquoi nous vous prions désormais d'utiliser le formulaire d'inscription pour l'aide au retour individuelle. Les personnes qui sont déjà inscrites mais n'ont pas encore quitté la Suisse n'ont pas besoin de remplir de nouveau formulaire. Notre partenaire sur place reste la State Migration Agency. Cette dernière aide les bénéficiaires de l'aide au retour à réaliser leurs projets et à se réinsérer. Par conséquent, nous vous prions de continuer à remplir le questionnaire pour l'Arménie.

GEORGIE : le programme d'aide au retour Géorgie se poursuit jusqu'à la fin 2009, les prestations offertes restent inchangées.

Le programme d'aide au retour pour la région du Maghreb en 2008

Jérôme Crausaz, Section aide au retour, ODM

S'agissant du programme d'aide au retour pour le Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Mauritanie), l'année 2008 a été marquée par plusieurs événements ou autres décisions aux conséquences importantes. A cet égard, il convient tout d'abord de signaler la rédaction au cours de l'automne d'un rapport d'évaluation qui a permis de dresser un bilan. Sur la base de ce rapport, le Projektteam Maghreb a proposé au Groupe de direction interdépartemental pour l'aide au retour (ILR) de ne pas poursuivre la mise en œuvre du programme. Cette proposition ayant été acceptée par l'ILR en date du 28 novembre 2008, le programme s'est par conséquent achevé le 31 décembre 2008. A l'origine de cette décision, les résultats mitigés sur le plan des retours individuels ont logiquement pesé d'un certain poids. Ainsi, au total, 106 personnes ont quitté la Suisse entre le 1er novembre 2008, date du lancement du programme, et le 31 décembre 2008. Selon la nationalité, ces départs se répartissent de la manière suivante :



L'action de la Suisse au Maghreb continue

La nécessité pour la Suisse de contribuer, en collaboration avec ses partenaires européens, à une meilleure gestion des flux migratoires dans la région du Maghreb étant toujours d'actualité, le Projektteam Maghreb a également mis en exergue, dans sa proposition ayant conduit à la décision de l'ILR du 28 novembre 2008, l'importance de poursuivre l'action de notre pays dans cette région sur le plan de l'aide structurelle et de la prévention de la migration irrégulière. Ainsi, aux crédits déjà alloués en 2007 pour l'organisation d'une formation à l'intention des autorités algériennes dans le domaine de l'administration pénitentiaire (décision de l'ILR du 10.08.2007) ainsi que pour un projet de l'OIM de retour volontaire assisté à des migrantes et migrants irréguliers échoués au Maroc et de réinsertion dans leur pays d'origine (décision de l'ILR du 25.01.2007) est venu s'ajouter, au cours de l'année 2008, le soutien de l'ODM à la deuxième phase du projet marocain précité (décision de l'ILR du 19.03.2008) ainsi qu'à deux autres projets de l'OIM d'assistance à des migrants en transit échoués dans la région du Maghreb (décisions de l'ILR des 21.05.2008 et 17.12.2008).

Sur le plan des cas individuels, le fait de ne pas avoir prolongé le programme d'aide au retour pour le Maghreb a pour conséquence directe que, depuis le 1er janvier 2009, les prestations de l'aide au retour individuelle sont désormais proposées aux ressortissants des pays concernés. Ces prestations ne se différencient de celles que proposaient le programme d'aide au retour que dans le montant de l'aide financière de base : CHF 1000 (par adulte) / CHF 500 (par mineur) au lieu de CHF 2000 (par adulte) / CHF 1000 (par mineur).

En conclusion

A ce stade, nous précisons encore que le Projektteam Maghreb poursuivra ses activités en 2009,



principalement dans les domaines de l'aide structurelle et de la prévention de la migration irrégulière, tout en jouant un rôle d'observateur de l'évolution générale de la problématique des flux migratoires dans la région.

Rétrospective du programme d'aide au retour Afrique occidentale

Odile Robert, OIM

Le programme régional d'aide au retour et de réintégration pour le Mali, le Burkina Faso, la Sierra Leone et la Guinée, mis en œuvre par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) sur mandat de l'Office fédéral des migrations (ODM), a commencé le premier juin 2005. Ce programme visait non seulement à renforcer le dialogue migratoire entre la Suisse et ces quatre pays mais aussi à encourager le retour volontaire et durable des nationaux de ces Etats relevant du domaine de l'asile en Suisse et à favoriser leur réintégration dans leur pays d'origine. Les résultats positifs des deux premières années de ce programme avaient donné lieu à une prolongation jusqu'au 31.12.2008. En plus de la préparation et l'organisation du retour, ce programme offrait aussi une aide à la réinstallation ainsi qu'un financement de petits projets professionnels pour favoriser la réintégration sociale et professionnelle des participantes et participants du programme.

Pendant ces trois années et demie de programme, 54 personnes sont effectivement rentrées dans leur pays d'origine, parmi lesquelles 43 guinéens, 3 sierraléonais, 3 burkinabés et 4 maliens. Aucune femme n'a participé à ce programme jusqu'à maintenant. On compte actuellement 41 projets professionnels de différents types : stands sur le marché, petit commerce de tout type et projets de transport.

Une expérience intéressante a été effectuée en novembre 2008. En effet, il a été offert aux participants du programme résidant en Guinée de participer à une formation de gestion de micro-entreprises. 14 personnes ont assisté à ce séminaire de 5 jours et ont traité principalement des questions de gestion financière et pratique de la PME, de la personnalité de l'entrepreneur et de la mobilisation des ressources financières pour l'entreprise. Les participants ont hautement apprécié cette formation ; un représentant du gouvernement guinéen et le Consul de Suisse les ont honorés de leur présence.



Formation de gestion de micro-entreprises

Il a été décidé de poursuivre le programme d'aide au retour pour la Guinée pour les années 2009 et 2010 et d'octroyer des prestations dans le cadre de l'aide au retour individuelle pour le Mali, le Burkina Faso et la Sierra Leone.



Remise de certificat par l'OIM



Remise de certificat par l'OIM

Documentation actuelle du Rüko ou remarques sur le jaune de l'aide au retour

Thomas Lory, Section Aide au retour, ODM

En mai 2009, 5 ans se seront écoulés depuis l'invitation par le Rüko à participer à la séance d'information « Nouvelle documentation Rüko », organisée au restaurant Kirchenfeld de Berne. Lors de cette séance, la couleur jaune souffre/zinc de l'aide au retour, située quelque part entre les numéros 1016 et 1018 du système de couleurs RAL (ne pas confondre avec la couleur jaune colza RAL 1021 de la poste) a pour la première fois été présentée aux conseillers en vue du retour (CVR).

Dans notre quotidien agité, cinq ans représentent une éternité. Lors du jubilé de 2007, le Rüko a pourtant décidé, non seulement de continuer à utiliser le jaune vif, mais également d'introduire de manière plus systématique la couleur. Cette introduction a franchi un pas décisif l'an passé. En effet, les brochures sur les programmes consacrés aux différents pays (brochures LP), auparavant très individualisées, ont désormais une apparence uniforme. Le drapeau des différents pays se détache de manière optimale sur le nouveau fond jaune.

Les dépliants jaunes sur l'aide au retour individuelle ont été retravaillés et sont disponibles dans les langues suivantes : allemand, français, italien, anglais, albanais, arabe, farsi, géorgien, kurde (sorani), mongole, russe, serbe, tamoul et turc. Ils ne seront plus renouvelés dans les langues suivantes : amharique, chinois, bengalais, portugais.

Etant donné que les brochures LP et les dépliants sur l'aide au retour individuelle sont imprimés par le service de reprographie de l'ODM, les coûts sont modiques et il est à tout moment possible de procéder rapidement à des ajustements, que ce soit au niveau du contenu ou du graphisme (sauf en cas de rupture du stock de cartouches d'encre jaune). Vous pouvez envoyer toutes vos remarques concernant d'éventuelles erreurs au Rüko.

Encore une information essentielle : RAL signifie « Reichsausschuss für Lieferbedingungen ». Cette institution instaurée sous la République de Weimar a eu pour mission de rationaliser le système des livraisons. En 1927, il établit un système de codification des couleurs qui attribue un numéro à chaque couleur de manière à rendre superflu l'échange d'échantillons de couleurs entre clients et fournisseurs. Ce code des couleurs est encore utilisé aujourd'hui. Pour finir, je vous souhaite des journées d'hiver RAL 1037, pardon, je veux dire de belles journées d'hiver jaunes soleil !

Groupe-cible	Documentation
Requérants d'asile	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépliants sur l'aide au retour individuelle en 14 langues ▪ Brochures LP sur des programmes actuels, rédigés dans la langue nationale du pays ▪ Feuille d'information CEP en 17 langues ▪ Affiches en 4 langues ▪ 2 DVD (10 ans Aide au retour suisse / CEP) ▪ Aide au retour concrète (courtes histoires sur des personnes retournant dans leur pays, tirées d'Internet)
CVR et multiplicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dossier en 4 langues ▪ Stand mobile (y compris pour les activités destinées au public) en 2 langues (4 pièces) ▪ 2 DVD (10 ans Aide au retour suisse / CEP) ▪ Présentations (sur demande) ▪ Newsletter Going Home ▪ Sites web ODM et OIM

2. Echos des CVR et des CEP : moments forts de l'année 2008

Christiane Terrettaz, CVR VS

Ce qui reste de 2008, ce sont quelques visages : le requérant dûment inscrit au programme de retour volontaire en Géorgie qui ne prend pas son vol – le CVR apprendra plus tard qu'il a mal occupé ses loisirs et qu'il purge une peine de prison - une petite fille de 18 mois, rentrée avec ses parents en Mongolie, qui

décède quelques semaines à peine après le retour, une femme bosniaque qui se bat avec une énergie impressionnante pour permettre à ses enfants de terminer leur année scolaire en Suisse et qui, contre toute attente, a gain de cause... Chaque rendez-vous du CVR est un moment de vérité, où les personnes qui s'installent en face de nous sont appelées à choisir un chemin qui engage tout leur avenir. En dépit des déceptions (souvent), des révoltes (parfois), cette intensité maintient la flamme. Je souhaite à tous mes collègues une année 2009 riche en rencontres fortes et un bon « case management » !

Ruth Fuchs, CVR TG

J'ai vécu un moment fort au début de l'année 2008 lorsqu'une femme est retournée dans son pays d'origine avec ses deux enfants et un bon projet en poche. Le canton de Thurgovie était prêt à contribuer à hauteur de CHF 3000 à son projet d'atelier de couture. Après que la femme est retournée au pays, j'ai appris par un agent de liaison qu'elle se plaignait de ne pas recevoir l'argent de l'OIM. Je lui avais bien évidemment expliqué qu'elle ne recevrait pas l'argent en liquide mais uniquement pour la réalisation du projet. J'ai également informé en conséquence l'agent de liaison. Et la suite a de quoi frustrer : la femme ne s'est plus annoncée auprès de l'OIM et nous n'avons plus du tout entendu parler d'elle. Alors je me demande : qu'est-ce qui lui est arrivé ? Oui, les choses se passent comme cela dans notre travail. Réussite et déception sont souvent étroitement mêlées. Compte tenu du grand nombre de nouvelles attributions dans le canton de Thurgovie, je m'attends à une augmentation du nombre de consultations en 2009 et je m'en réjouis !

Jean Quartarolo IOM-REZ

D'une part, un sentiment de frustration en pensant aux personnes qui auraient voulu rentrer dans leur pays d'origine, mais pour lesquelles, en raison d'accords de réadmission (généralement avec la France et l'Italie) le CEP ne m'a pas permis d'organiser le retour. D'autre part, mon impression renvoie à la reconnaissance de la part de la grande majorité des participants au REZ pour les démarches que j'ai entreprises - en toute humilité - en leur faveur, ainsi que pour le soutien psychologique (dans l'attente du LP) que je leur ai apporté. Cette gratitude est, à mon sens, la chose la plus motivante dans mon travail.

Mira Nikolic IOM-REZ

J'ai ressenti un mélange de frustration et d'une grande satisfaction lors de l'organisation du retour d'une personne vulnérable. Cette personne était amputée d'une jambe et marchait avec des béquilles. Ma déception renvoie au fait qu'il n'avait reçu que peu d'assistance dans le centre en ce qui concerne les soins, la préparation de ses bagages, etc., le jour de son départ.

J'avais alors dû l'accompagner rapidement en voiture à l'aéroport d'Agno (Lugano). Ma satisfaction avait été de voir la gentillesse des autres passagers qui nous avaient laissé la priorité, l'esprit de collaboration de la police qui m'a permis de l'assister jusqu'à l'avion sur la base uniquement de la présentation de la carte OIM. Enfin, le fait de savoir que, par l'intermédiaire du vol SIM, cette personne vulnérable a notamment pu être accompagnée de l'aéroport jusqu'à sa maison m'a également remplie de satisfaction.

Eva Straumann et Martin Bürgin, CRV BL

Le conseil en vue du retour est une activité toujours passionnante et pleine de défis. Les moments de joie côtoient souvent les moments de frustration. Un exemple : Monsieur M., rentré plein d'espoir en Géorgie avec l'aide de l'OIM après moult discussions alors même que sa participation au programme avait été remise en question quelque temps à cause de son comportement en Suisse. Autre exemple : Monsieur S. de Tchétchénie, qui séjourne encore en Suisse parce qu'il s'est soudainement refusé à monter à bord du premier vol, déjà réservé, et qu'il n'a pas pu monter à bord du second du fait que le pays de transit, pour des raisons encore inconnues, ne l'a pas autorisé à poursuivre son voyage. Nous ne risquons pas de manquer de travail !

Jacques de Preux, CRV GE

Pour nous (comme pour d'autres cantons suisses), 2008 a été une année de forte baisse du nombre de départs de personnes du domaine de l'asile. On est passé de 93 personnes parties en 2006, à 92 en 2007 et à "seulement" 54 en 2008. Par contre, nous aidons toujours plus de sans papier au retour. Ils étaient 90 en 2006, 96 en 2007 et nous avons pour la 1ère fois atteint le chiffre de 100 en 2008. Une de nos principales frustrations autant pour les personnes de l'asile que pour les sans papier, c'est l'absence de feedback une fois que les personnes ont quitté la Suisse. On aimerait beaucoup plus savoir ce que ces gens sont devenus et surtout si leur projet a eu un certain impact dans leur processus de réintégration ou non.

Katja Bisetti, CRV GE

"M. N. est arrivé en Suisse en septembre 2004. Il a obtenu un permis F en octobre de la même année. Il a travaillé de mars 2005 à fin novembre 2008 à l'hôtel Nashville à Genève. Il a décidé de retourner au Burundi pour rejoindre sa famille car la séparation lui pesait beaucoup et en tant que permis F, il ne pouvait pas espérer bénéficier d'un regroupement familial de sitôt. Il est retourné à Bujumbura le 17 décembre 2008. Il nous a contactés pour nous donner de ses nouvelles ainsi que son adresse. Il est très heureux d'avoir retrouvé sa famille. Il a acheté du matériel pour ouvrir son atelier de mécanique mais n'a pas encore trouvé de local.

3. Echos des Bureaux de l'OIM : moments forts 2008, OIM Pretoria

"It gives me great pleasure to inform you that Mr. Q., who returned to South Africa in 2006, was smiling from ear to ear and looked so happy with his life back in South Africa.

He confirmed that he and his family are very happy now and that his Hairdressing business is thriving. His children are doing very well at school and his wife is at least very happy that they returned. Mr. Q. mentioned that he will never leave South Africa again now that the business is doing so well and his wife and children are very happy once again!

I felt so privileged to have assisted that family in 2006, and seeing him yesterday just added the cherry on the top." (Sylvia, IOM Pretoria)

4. Aide structurelle et PiM

Festival de théâtre au Mali consacré au thème de la migration : une pièce confronte le mythe de la Suisse à la réalité

Katja Remane, ATS, paru le 4.12.2008

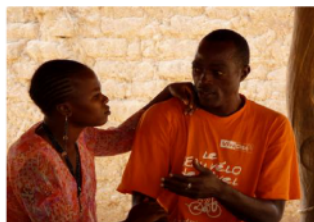
Un communiqué de presse sur le projet a été publié le 4 décembre 2008. Le texte est disponible sous le lien suivant :

De:

http://www.bfm.admin.ch/etc/medialib/data/migration/rueckkehr/rueckkehrfoerderung/praevention_ill_egale/westafrika.Par.0003.File.tmp/SDA-Artikel%20Theaterprojekt%20Mali,%2005.12.2008.%20de.pdf

Fr :

http://www.bfm.admin.ch/etc/medialib/data/migration/rueckkehr/rueckkehrfoerderung/praevention_ill_egale/westafrika.Par.0004.File.tmp/SDA-ATS-Artikel%20Theaterprojekt%20Mali,%2005.12.2008.fr.pdf



Photos des répétitions (L. Kish)

Projet d'aide structurelle en Afghanistan, régions centrales et du nord

Ariane Wüthrich, Section Aide au retour, ODM

Le programme structurel «Strengthening Vocational Training services in rural areas in central and northern Afghanistan» est financé par l'Office fédéral des migrations (ODM) dans le cadre du programme d'aide au retour en Afghanistan mis en œuvre par l'Aga Khan Foundation (AKF) sur mandat de la Direction du développement et de la coopération (DDC).

L'Aga Khan Foundation (AKF) propose depuis 2005 des programmes de formation professionnelle (vocational training) en Afghanistan visant à remédier au manque de main-d'œuvre qualifiée et à freiner la migration de la population à destination des grandes villes ou de l'étranger. Les programmes de formation professionnelle mis en œuvre par l'AKF ont permis à la fondation de développer un projet d'optimisation de la qualité, de la diversité et de la durabilité de la formation professionnelle dans les milieux ruraux afin de réaliser les objectifs spécifiques suivants :

- élever le niveau d'aptitudes et de performance des formateurs ;
- développer un système de certification à l'intention des formateurs, en coopération avec le Ministère du travail ;
- contrôler et améliorer les filières de formation existantes ;
- proposer des filières de formation optimisées pour certains groupes professionnels ;
- mieux informer les personnes sur les débouchés professionnels de leur formation.

En parallèle, des cours de formation sont proposés à quelque 400 personnes dans ces structures. Ils sont avant tout destinés aux personnes issues de ménages ruraux des provinces de Baghlān et Badakhshan, de même qu'aux personnes de retour de Suisse et d'autres pays. Outre une formation à différents arts et métiers ainsi qu'à des professions de la construction et dans d'autres secteurs, des aptitudes spécifiques à la création de PME sont également financées et des activités favorables à l'augmentation du revenu, notamment celles réalisables à domicile, sont enseignées.



Cours de formation



5. Aide au retour concrète

Kosovo, Silovo-Ponesh

Monsieur T. s'est inscrit au Programme d'aide au retour pour les Balkans occidentaux en mars 2008 et est rentré le même mois au Kosovo.

Monsieur T. désirait équiper la maison de ses parents à Silovo-Ponesh avec de nouveaux meubles afin d'y habiter. De plus, il envisageait d'établir une petite entreprise de taxi après son retour étant donné qu'il avait déjà de l'expérience dans ce domaine depuis son séjour en Suisse. Dans le cadre du Programme d'aide au retour pour les Balkans occidentaux, l'Office fédéral des migrations (ODM) l'a assisté dans la mise en œuvre de ces projets. Le participant au programme s'est rapidement chargé du choix et de l'achat de sa future voiture taxi qu'il a pu acquérir d'occasion au Kosovo. L'OIM Pristina a payé l'aide accordée directement au fournisseur et a accompagné la mise en œuvre de son projet de taxi. Cela lui a permis de commencer son petit business en juin 2008. Dès lors, il transporte, comme chauffeur indépendant et officiellement enregistré, des passagers dans la zone frontalière entre Gnjilane au Kosovo et Vranje dans le sud de la Serbie. Son projet professionnel a un tel succès qu'il est capable de couvrir les

besoins de sa famille avec ses revenus réguliers. L'ameublement de la maison paternelle a permis une solution à long terme pour sa famille. Ainsi, l'aide au retour volontaire mise en œuvre par l'OIM a contribué à assurer durablement la subsistance de la famille T.



M T. à la maison



M T. avec son taxi.

6. Divers

Quoi de neuf ?

IRRICO

Le projet de suite d'IRRICO (EU Integrated Approach and Enhanced Cooperation towards Return Information Gathering) a commencé en décembre 2008. Il a pour but d'offrir une plate-forme aux pays participants pour standardiser et harmoniser la collecte d'information sur le retour et la réintégration dans différents pays d'origine (Afghanistan, Albanie, Angola, Arménie, Brésil, Cameroun, Géorgie, Ghana, Iran, Irak, Côte d'Ivoire, Kosovo, Moldavie, Nigéria, Pakistan, Fédération de Russie, Serbie, Soudan, Ukraine) ainsi que de traiter des questions individuelles des conseillers en vue du retour. De plus, ce projet de 18 mois prévoit des visites d'échange entre les pays d'origine et de destination et la publication d'un manuel de bonnes pratiques sur la recherche d'informations et les leçons apprises lors de la mise en œuvre du projet.

Recherche Migration et dépendance

A partir de mars 2009, l'OIM Berne réalisera un travail de recherche sur le thème de la migration et de la dépendance. L'étude, financée par l'ODM, abordera dans une première partie le processus migratoire personnel en relation avec le thème de la consommation de drogues. Elle portera également sur une évaluation des prestations proposées dans le cadre de l'aide au retour et de la réinsertion des personnes souffrant de dépendances, en particulier pour le programme d'aide au retour en Géorgie. La qualité de l'étude sera assurée par un organe de suivi scientifique. Les résultats de la recherche seront vraisemblablement présentés début 2010.

Manifestations

Manifestations CVR : pour les cantons de Suisse alémanique, une manifestation d'une journée se tiendra le 18 juin 2009 à Aarau. Elle sera consacrée à des thèmes généraux de l'aide au retour. Les 16 et 17 septembre 2009, une manifestation de deux jours aura lieu à Soleure sur le thème « Communication interculturelle ».

Pour les CVR de la Suisse romande et du Tessin, une journée de formation portant sur des thèmes généraux liés à l'aide au retour aura lieu à Fribourg le 4 juin 2009. En automne, un séminaire de deux jours sur le thème du dialogue interculturel sera organisé.